

Police Municipale de Cannes : vers l'amélioration...

Par une note de service en date du 26 juin 2006, le Maire de la Ville de Cannes a clarifié la situation de nos collègues policiers municipaux et ainsi, apaisé la situation de conflit qui a fait la une de l'actualité.

Le contenu de cet écrit désigne un nouveau directeur de Police Municipale issu de la Catégorie B de notre cadre d'emplois et conformément au nouveau Décret instituant la Catégorie A.

Cependant à la lecture de cette note, un « bémol » subsiste puisqu'il est écrit que l'ex-directeur supervisera, entre autre, les missions de sécurité ... cette phrase devra inciter nos collègues cannois à la plus grande vigilance !!!

Parmi les autres mesures adoptées, le montant de l'I.A.T porté à 100 Euros minimum à partir du mois de septembre avec sans doute, une part variable qui s'ajouterait selon certains critères.

Dernière nouvelle : Monsieur le Maire de la Ville de Cannes en sa qualité de Député, s'engage à intervenir afin de clarifier la situation des ASVP et relancer le débat sur le Volet Social des agents de Police Municipale !
Ce en quoi nous le remercions et attendons impatientement ses commentaires !!!

En tout cas et sans présager du futur, je tiens à féliciter chaleureusement les Policiers Municipaux cannois et tous ceux qui les ont soutenus pour leur ténacité et leur courage

.

Encore BRAVO !!!

CHAMPION Bruno
Responsable de la Commission Nationale P.M
Du S.A.F.P.T